

# Secret partagé en CMPP et/ou CAMSP

## Le cadre juridique des échanges d'informations

Entre secret et pluridisciplinarité : conduite à tenir

Le travail auprès des patients implique une approche pluridisciplinaire. A cette fin, des échanges d'informations sont nécessaires, à la fois oralement et par écrit. Ils sont déterminants pour l'élaboration et l'évaluation d'un suivi adapté, cohérent et de qualité. Mais un projet pluridisciplinaire doit respecter les droits des patients et des parents, notamment le droit au secret. Sur ce point, la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016, le RGPD (règlement général sur la protection des données) et la loi du 20 juin 2018 posent des obligations nouvelles qui restent souvent méconnues. Le renforcement des droits des usagers et de la protection des données n'est pas sans conséquences en termes de responsabilités juridiques et de pratiques professionnelles. En pratique, il s'agit de résoudre deux types de questionnements :

- Quelles informations peut-on échanger et avec qui ?
- Comment répondre au renforcement des obligations d'information et recueil du consentement des parents aux échanges d'informations ?

Cette formation propose des apports juridiques pratiques. Elle vise d'une part, à préciser le cadre juridique des échanges d'informations, d'autre part à proposer des repères et à rechercher des solutions pratiques conformes au droit, à l'éthique, aux besoins du suivi. Attention, les solutions seront *a priori* différentes selon la catégorie d'établissement (CMPP, CAMSP, BAPU) et d'autre part selon ses orientations.

### Objectifs pédagogiques

- Identifier le cadre du secret
- Identifier les outils garantissant le secret de certaines informations et le partage d'autres informations
- Assurer un suivi pluridisciplinaire de qualité et respecter les droits des « usagers »
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

### Programme

#### I. Cadre du secret et des échanges d'informations

- Droits des patients, enfants, ado, jeunes adultes et des usagers (rappel)
- Loi du 26 janvier 2016
- RGPD
- Loi du 20 juin 2018
- Ordonnance du 12 déc. 2018
- Cadre juridique du secret
- Les différents secrets
- Impact du statut CAMSP, CMPP, BAPU
- Obligations professionnelles
- Papier et informatique
- Professionnels tenus au secret
- Nouvelles conditions du secret partagé
- Echanges en équipe et partenariats
- Impact de l'autorité parentale

### Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé

### Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Pré-requis : néant

- Ecrits professionnels, notes personnelles
- Ecrits communicables ou non
- Responsabilités juridiques

#### II. Impact sur l'organisation du suivi

- Projet de soins
- Réunions de synthèse
- Ecrits professionnels, comptes rendus, bilans
- Marges de manœuvres
- Parts respectives de l'oralité et de l'écrit
- L'accès à certaines pièces du dossier et au dossier du patient
- Information des enfants/parents et recueil du consentement aux échanges d'informations : quelles informations, quels outils, quelles règles adopter ?

#### III. Évaluation – bilan



Intra\* : 2 jours



Formateur-consultant



3 190 €\*



Sur mesure : nous contacter

Information  
et inscription

Contactez-nous  
Tél. : 02 97 80 30 40  
contact@analys-sante.fr  
www.analys-sante.fr

**ANALYS-SANTÉ**

Organisme de formation enregistré sous le n° 53560923356

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

2, Coat Kistin 56530 QUEVEN